
UBO 2016 : projet stratégique

Texte approuvé par le Conseil d'Administration réuni le 08/12/2011

La démarche d'auto-évaluation entreprise en 2010 et le rapport de l'AERES viennent conforter nos analyses sur la situation de l'UBO. Depuis la signature du contrat quadriennal en 2008, le contexte a considérablement évolué mais les engagements pris ont été en grande partie tenus et produisent des résultats encourageants. Les résultats de l'auto-évaluation (I) et le rapport de l'AERES sont mis en perspective avec les quatre axes stratégiques du contrat en cours. Partant des constats ainsi réalisés et du contexte national (II) tel qu'il apparaît aujourd'hui, une analyse des forces et faiblesses (III) de l'établissement mais aussi des opportunités et menaces permet d'arrêter la stratégie (IV) que nous entendons porter.

I – Synthèse du contrat en cours

Structurer la recherche par l'affirmation de choix stratégiques

L'effort de structuration et le soutien de la recherche se sont poursuivis au cours du présent quadriennal conformément aux engagements pris. Nous pouvons constater une forte progression du nombre de publications (2668 articles à comité de lecture pour la période 2001-2006 et 4545 pour la période 2006-2010, de 2128 à 4521 pour les actes de congrès et de 709 à 1202 pour les ouvrages scientifiques), ainsi que du nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs producteurs (429 à 528). Les outils d'analyse dont nous disposons sont encore perfectibles, mais on peut déjà constater les effets de plusieurs leviers tels que la politique des emplois, l'affectation des crédits, le respect des priorités de l'UBO par les collectivités territoriales dans le cadre de leurs appels d'offres, les appels d'offres BQR (projets exploratoires, équipements, universités d'été, ouvrages, ...), les appels d'offres pour l'internationalisation, la mise en place d'un bureau de traduction (notamment des communications scientifiques) ou encore les décharges d'enseignement notamment pour les directeurs de laboratoires. Les efforts en matière d'affectation de personnels d'appui (en enseignement et en recherche) devront par ailleurs être poursuivis afin de libérer du temps chercheur. Les orientations prises ces deux dernières années ont permis d'accentuer la lisibilité des axes de recherche qui sont jugés désormais par ordre d'importance : Mer – Santé – Math/STIC – SHS. Chaque axe est en réalité pluridisciplinaire comme par exemple, la santé qui inclut l'agronomie et la matière. Cette structuration sera amplifiée pour la période 2012/2016, entre autre par un renforcement des partenariats avec l'Université de Bretagne Sud, l'Université Rennes 2, l'Université de Rennes 1, l'Université de Nantes et les écoles d'ingénieurs. Par cet effort de structuration, l'UBO souhaite également renforcer sa collaboration avec les organismes de recherche (CNRS, INSERM, IRD) lors de la discussion partenariale qui aura lieu à l'occasion de la prochaine contractualisation. Ce lien avec les organismes nationaux est indispensable à l'affirmation de la place de l'UBO au niveau national et international.

Faire de l'université un continuum du lycée vers le monde du travail

En 2007, après avoir constaté une baisse régulière des effectifs étudiants et une faible progression des taux de réussite en L1, il était apparu essentiel de promouvoir l'Université auprès de tous les publics (dans l'esprit de la

formation tout au long de la vie) et de mettre en œuvre une démarche « Information – Accueil – Orientation – Formation – Insertion » ambitieuse. Des avancées très significatives ont eu lieu dans cet axe phare du contrat 2008/2011. Dans l'idée de ce qui allait devenir ultérieurement le plan réussite en Licence, des moyens importants ont été fléchés dès septembre 2007 sur ces missions transversales. Un véritable réseau partenarial, impliquant toutes les composantes de l'UBO, s'est mis en place avec les lycées de notre bassin de recrutement visant à mieux accompagner les jeunes dans leurs choix d'orientation. Notre objectif est, à terme, que 100% des lycéens de notre bassin de recrutement aient eu un contact avec l'UBO avant la fin de la terminale. En 2011, nous avons atteint le chiffre de 65% ceci sans prendre en compte les rencontres qui ont pu être nouées sur les salons étudiants, en particulier celui de Brest pour lequel la quasi-totalité des lycées du Finistère organise des visites par classe. Nous constatons en L1, depuis deux ans, une augmentation significative du nombre d'inscrits dans des disciplines fragilisées les années précédentes et un volume de décrochage plus faible (de -2 à -5%), les taux moyens de réussite, déjà satisfaisants et restant stables. Par ailleurs, le développement des formations en alternance a été spécifiquement soutenu dans toutes les composantes afin de renforcer la professionnalisation (de 3% des inscrits en 2007-2008 à près de 4% en 2010, et 45% des alternants des Universités en Bretagne). Le développement de plusieurs filières de formation technologiques, IUTs, ingénieurs, Masters pro, en synergie avec l'environnement industriel conforte le rôle de l'UBO dans l'écosystème économique, favorable à l'insertion de ses diplômés. Enfin, les missions de l'observatoire de l'insertion professionnelle ont été précisées et ses moyens renforcés. Ainsi, nous disposons désormais des données d'insertion à 6, 18 et 30 mois de tous les diplômés de DUT, Licences Professionnelles, Masters Professionnels et Recherche et Doctorats. L'ensemble de ces éléments est en ligne et accessible à tous en interne comme en externe. Ces données ont été exploitées dans le cadre de l'auto-évaluation des formations. Les efforts de professionnalisation de l'offre de formation et d'adaptation de cette dernière à l'accueil de tous les publics seront poursuivis. Le cadrage interne validé en amont de l'habilitation au printemps 2010 concernant la préparation à la vie professionnelle en L et M est respecté dans toutes les maquettes et permettra d'accentuer les efforts déjà engagés, notamment par des UE spécifiques obligatoires et l'obligation d'un stage d'au moins 70 heures en Licence générale, dans la continuité de ce qui était déjà pratiqué en master professionnel.

Moderniser l'établissement et renforcer son attractivité.

Rendre l'UBO plus performante a nécessité une réorganisation importante et une montée en compétences des services d'appui. Sur un plan interne, le passage simultané à SIFAC et aux RCE en janvier 2010 a mobilisé toutes les énergies. Si ces mutations ont été couronnées de succès d'un point de vue technique et administratif, le ressenti de la communauté est mitigé ; l'impression d'une complexification des procédures et d'une technocratisation de l'institution est perçue à tous les niveaux. Il nous faut maintenant mettre à profit ces nouveaux dispositifs pour « simplifier » les processus afin que chacun puisse se consacrer pleinement à ses missions fondamentales : produire des connaissances, former et accompagner les apprenants dans leur parcours d'enseignement supérieur tout au long de la vie. Afin de promouvoir la logique d'établissement, des efforts conséquents ont été faits pour rénover la gouvernance. Malgré quelques résultats importants, force est de constater qu'il existe des marges de progrès, aussi une réflexion devra être menée sur le sujet. Sur un plan externe, la modernisation de l'image de l'UBO, et donc son attractivité, s'est matérialisée par la mise en place d'une nouvelle identité visuelle audacieuse se démarquant nettement des autres universités françaises. Un important travail sur l'univers numérique de l'UBO a été engagé (optimisation de la présence sur les réseaux sociaux, référencement des formations) et le nouveau site internet a été livré fin novembre 2011. Comme le fait remarquer l'AERES, l'attractivité de l'UBO pourrait être renforcée par une meilleure lisibilité de l'offre de formation et une meilleure stratégie à l'international. L'UBO souhaite enfin poursuivre l'amélioration de l'environnement social au travail de l'ensemble de ses personnels, quels que soient leurs statuts, leurs fonctions, leurs corps et leurs grades, et aider à la mise en œuvre d'une meilleure interface entre vie professionnelle et vie citoyenne, facteur supplémentaire d'attractivité.

Intensifier les partenariats stratégiques et opérationnels dans le cadre du PRES

Les collaborations à l'échelle du PRES Université Européenne de Bretagne se sont intensifiées depuis début 2008. Le contrat d'objectifs et de moyens signé avec la Région Bretagne a probablement été le levier le plus

déterminant, au-delà de la volonté des acteurs de poursuivre et d'accentuer leurs collaborations. Celles-ci ont essentiellement porté sur la mise en œuvre d'activités dans les thématiques suivantes : Recherche partenariale, Valorisation de la recherche, Doctorat, Formation Tout au Long de la Vie, Numérique et International. Ainsi, les travaux du conseil scientifique de l'UEB ont abouti à l'élaboration d'une cartographie de la recherche en Bretagne puis au lancement d'appels à projets « Réseaux Thématiques de Recherche » et « Equipes projets Transversaux », dont ont été bénéficiaires plusieurs équipes de l'UBO. Trois chaires internationales ont été créées dont une est revenue à l'UBO dans le domaine des sciences et techniques de la mer. L'ensemble des activités de valorisation est porté par la structure mutualisée Bretagne Valorisation dont l'UBO est membre fondateur. La création du Collège Doctoral International permet de coordonner les activités des huit écoles doctorales de l'UEB tant sur le plan de la mobilité entrante et sortante des doctorants que de leur formation et de leur insertion professionnelle. La mission FTLV, portée par l'UBO, entend répondre de façon plus coordonnée aux problématiques de la formation continue et de la VAE et plus globalement créer des liens entre l'enseignement supérieur et le développement des compétences. L'enjeu pour le PRES est aujourd'hui de concevoir de nouveaux usages pédagogiques et de nouveaux services à destination de tous les publics de l'UEB. L'UBO compte bien y tenir sa place en formant les formateurs aux TICE et à leurs usages dans leurs pratiques pédagogiques, en facilitant la gestion, par l'étudiant, de son parcours de formation (portfolio, par exemple) et de ses apprentissages via les TICE (C2i, e-learning, notamment). A ce titre, le nouveau modèle de campus multi-sites bâti autour du projet « UEB C@mpus », seule mission déléguée au PRES, constitue un atout déterminant dans le développement et le rayonnement de l'UEB. Enfin, l'activité « Europe et International » conduit des actions de promotion (salons, adhésion à des réseaux...) et répond à des appels d'offres. A titre d'exemple, l'UEB a candidaté au projet européen PEOPLE et obtenu le co-financement de cinquante chaires internationales. La logique de coopération a permis d'associer tous les acteurs bretons à la démarche Investissements d'Avenir (Grand Emprunt), en partenariat avec les Pays de la Loire. Ainsi, tous les projets déposés en première vague ont été portés par le PRES. Il s'agit probablement là de l'avancée la plus significative en termes d'impacts pour l'avenir. A l'heure où nous écrivons ces lignes, deux Labex ont été obtenus (Mer et STIC), la SATT Ouest Valorisation, l'IRT B-com, l'IEED France Energie Marine, 1 projet en Biotechnologies (IDEALG – avec la SBR de Roscoff) et 2 Equipex. L'UBO est impliquée dans tous ces succès. Après l'échec relatif des Idex1 et 2, il est difficile de se projeter mais il est certain que l'important travail engagé autour de ces dossiers aura des suites. Quoi qu'il en soit, et c'est probablement le plus important, quatre axes scientifiques se sont structurés (Mer, STIC, Santé et Matériaux). Les chercheurs et enseignants-chercheurs ont étendu leurs réseaux, ont appris à se connaître et à envisager un destin partagé. A titre d'exemple, pour l'axe Mer, il est question d'étendre le GIS Europôle Mer à Nantes, ce qui donnerait le GIS AMO pour « Axe Mer Ouest ». L'UBO, moteur de cette démarche, appuiera et accompagnera cette structuration.

II – Un contexte national et régional en pleine mutation

Les classements internationaux ont eu une forte influence sur les orientations politiques françaises en matière d'enseignement supérieur et de recherche. L'ambition politique clairement affichée est de placer la France aux premiers rangs mondiaux de l'économie de la connaissance. En moins de dix ans, le paysage national de la recherche et de l'enseignement supérieur a beaucoup évolué. L'arsenal législatif et réglementaire s'est enrichi de nombreux textes fondateurs : les arrêtés d'avril 2002 relatifs au LMD, la loi de programme pour la recherche d'avril 2006 (prévoyant notamment la création des PRES) et la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) en 2007. En appui à cette politique, différents dispositifs opérationnels ont été mis en place visant à promouvoir l'excellence et la lisibilité de pôles universitaires dont la création des RTRA fin 2006 et l'opération Campus en 2008. Il est à noter que dans la même période (2004) étaient créés les pôles de compétitivité, complément économique au volet enseignement/recherche. Enfin, la Stratégie Nationale pour la Recherche et l'Innovation parue en 2009 donne les orientations et objectifs scientifiques prioritaires.

Dans ce contexte, et par une forte mobilisation de ses acteurs, la Bretagne a su être présente : deux pôles à vocation mondiale (Mer Bretagne et Images et Réseaux), un pôle national (Valorial), le GIS Europôle MER (financé dans le cadre de l'appel d'offre RTRA), la création du PRES UEB et enfin le campus prometteur « UEB C@mpus ».

Mais ce sont les Investissements d'Avenir qui impacteront profondément et de façon durable l'enseignement supérieur et la recherche en France. Nous avons la conviction que la carte de l'enseignement supérieur et de la recherche française est en train de se dessiner ou plutôt de se redessiner. L'excellence de la recherche est le maître mot de cette politique à tel point que seules les unités de recherche labellisées A et A+ sont considérées dans les appels à projets ou à manifestation d'intérêt. Nous devons plus que jamais tenir compte de cette nouvelle donne.

La logique de structuration à l'échelle des sites métropolitains tend à se concrétiser et la Bretagne n'y échappe pas. C'est ainsi que les universités de R1 et R2 et quatre écoles rennaises dépendant du MESR souhaitent se rapprocher avec l'ambition de créer, à l'horizon 2015, une structure nouvelle dont la forme juridique n'est pas encore arrêtée. Pour ce qui concerne l'UBO, au delà des mutualisations à l'échelle du site Brestois, nous souhaitons donner un nouvel élan à la dynamique de rapprochement et de collaboration qui existe aujourd'hui avec l'Université de Bretagne Sud. Ce rapprochement serait alors le noyau dur d'un axe enseignement supérieur – recherche de Bretagne Atlantique allant de Roscoff à Nantes en passant par Brest, Quimper, Lorient et Vannes.

III – Forces, faiblesses, opportunités, menaces

Nous partageons globalement l'analyse SWOT du document STRATER fourni par la DGESIP et les résultats de l'évaluation de l'AERES. Toutefois la Bretagne Occidentale et son université ont quelques spécificités qu'il convient de préciser.

Forces	Faiblesses
Un « leadership » national en sciences de la mer Les succès des Investissements d'Avenir Une logique de réseau : une particularité brestoïse et finistérienne Une capacité de mobilisation et d'innovation des acteurs de Bretagne Occidentale Une implantation sur l'ensemble de la région Bretagne	Des étudiants majoritairement bretons et un nombre de doctorants faible Une lourdeur administrative, un manque de personnels d'appui et une gouvernance perfectible Une organisation et un pilotage des relations internationales perfectibles Une faible visibilité et une dispersion importante de l'offre en master
Opportunités	Menaces
La Bretagne : académie de l'excellence Le PRES UEB L'IUFM de Bretagne et une recherche d'excellence en sciences de l'éducation	Un éloignement des centres de décisions et des flux de circulation Une évolution démographique inégale sur le territoire Une réorganisation nationale des sciences de gestion La réforme des collectivités

Nos orientations stratégiques devront s'appuyer sur nos forces, prendre en compte nos faiblesses, saisir les opportunités et transformer les menaces.

S'appuyer sur nos forces

Un « leadership » national en sciences de la mer à conforter

La ville de Brest est résolument tournée vers l'océan, plus de 60% de la recherche publique nationale en sciences de la mer y sont concentrées. Aux côtés du centre Ifremer de Brest, du SHOM, de l'IPEV, des écoles d'ingénieurs et d'Océanopolis, l'UBO est un des acteurs majeurs du potentiel brestois. L'axe Mer de l'UBO, porté par l'IUEM, est un axe d'excellence scientifique (recherche et formation), fortement soutenu par les organismes de recherche, que ce soit le CNRS, l'IFREMER (pour qui l'UBO est devenu son premier partenaire universitaire) ou l'IRD. Une étude de positionnement menée dans le cadre des Investissements d'Avenir prouve que l'UBO est de toute évidence la première université française en sciences de la mer avec une visibilité importante dans les sciences de l'univers au niveau européen et international.

Les succès des Investissements d'Avenir

Les résultats obtenus dans le cadre des Investissements d'Avenir avec notamment deux Equipex, le labex « mer » et l'IEED « France Energies Marines » confirment la place de Brest comme capitale scientifique en sciences de la Mer. Il est stratégique pour l'UBO de soutenir cet axe majeur, élément de crédibilité et de rayonnement incontestable, et d'accompagner sa montée en puissance. Par ailleurs, les résultats obtenus en STIC, où l'UBO et plus généralement les acteurs brestois sont impliqués, permettent à Brest de conforter son positionnement multi-polaire. Les appels à projets en cours pour les Labex devraient consolider la Bretagne occidentale dans le domaine de la santé, de l'agronomie et des SHS.

La logique de réseau : une particularité brestoise et finistérienne

S'il est indéniable que les acteurs bretons ont su tisser des liens collaboratifs intenses et multipartenaires à l'échelle de la région toute entière, le cas brestois est exemplaire. La concentration d'institutions scientifiques (IFREMER, IPEV...), d'écoles supérieures de forte renommée (Télécom Bretagne, ENSTA Bretagne, Ecole Navale...), du CHRU, et d'un tissu économique sectoriel innovant et dynamique (entreprise, pôle Mer Bretagne...) est remarquable, la logique de site y étant particulièrement développée. De véritables synergies existent et s'intensifient, à l'image par exemple, de ce qui a pu être réalisé dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales au sein de l'ISHS. À un degré moindre, mais bien réel, nous retrouvons ces synergies sur le pôle quimpérois, qui est l'une des plus importantes antennes universitaires de France et qui a su tirer profit du tissu économique du Sud Finistère pour développer un savoir-faire et une lisibilité dans le domaine du patrimoine et du tourisme d'une part et l'agroalimentaire d'autre part.

La capacité de mobilisation et d'innovation des acteurs de Bretagne Occidentale

A la pointe d'une péninsule éloignée des centres de décision, mais née d'une forte volonté d'affirmation identitaire, fortifiée par la détermination de ses acteurs et le soutien sans faille de ses relais locaux, nationaux et internationaux, l'Université de Bretagne Occidentale a su se distinguer et conserver son avance dans bien des domaines. Elle a su transformer sa pluridisciplinarité, parfois qualifiée de faiblesse, en un véritable atout, celui de la transdisciplinarité (exemple en sciences de la mer). Elle a su également s'impliquer, au point d'être bien souvent précurseur, dans l'accompagnement de tous les publics, dans le développement de l'alternance ou encore la professionnalisation des formations. Il est à noter que de 2002 à 2006, l'UBO était la première université de France en nombre de diplômés délivrés par VAE. En 2006, elle était la deuxième université française à proposer le format de l'alternance en master professionnel deuxième année, et en 2010, 4% de ses inscrits le sont dans des formations en alternance (sous statuts apprentis ou en contrat de professionnalisation) essentiellement portées par 5 composantes (IUTs, IAE, ESMISAB et UFR Sciences). Elle a aussi délivré un premier doctorat par VAE en 2009 (5 autres depuis), et travaille aujourd'hui un projet ambitieux de doctorat pour des cadres de R&D des entreprises du territoire confirmant ainsi son identité novatrice. Cette capacité de mobilisation se retrouve dans le rôle tenu par plusieurs de ses membres dans les réseaux nationaux d'appui à la transformation de l'enseignement supérieur, présidents ou responsables des VP CEVU, COURROIE, FNCAS, FCU, Conférences de Doyens et Directeurs.... La création en 2010 de l'un des premiers centres français d'enseignement par la simulation dans le domaine de la santé, partenarial et multiprofessionnel, lié à la recherche, donne une autre image de cette capacité d'innovation et fournira d'ailleurs le support d'une soumission à l'appel à projet IDEFI des Investissements d'Avenir.

Une implantation sur l'ensemble de la région Bretagne avec un site fort, Brest

L'Université de Bretagne occidentale est implantée sur 6 sites dans les 4 départements bretons, ce qui constitue un levier de développement des territoires, favorable non seulement à l'apport d'une réponse aux besoins de formations mais également au rayonnement de l'UBO au-delà du Finistère. L'UBO est donc en mesure de jouer un rôle majeur dans la mise en place du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans un premier temps, le rapprochement avec l'UBS (évoqué plus haut) permettra de mener une réflexion sur la complémentarité des formations. Dans le même ordre d'idée, nous envisageons d'élargir nos collaborations avec la Station Biologique de Roscoff afin de développer de nouvelles synergies et complémentarités en matière d'enseignement, notamment sur le thème des biotechnologies.

Actuellement, une politique de site se construit à l'échelle de la métropole brestoise, avec mutualisation des installations sportives, activités culturelles, documentation, C@mpus numérique, Centre de Mobilité Internationale ainsi que la cité internationale. Cette structuration prend corps avec le réseau construit par les différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche brestois et finistérien. Nous envisageons d'intensifier les mutualisations au cours de la prochaine période sans créer de nouvelles structures administratives.

L'UBO entretient, depuis de nombreuses années, des relations privilégiées avec l'ENIB puisque cette dernière est rattachée à l'UBO dans le cadre de l'article L 719-10 du code de l'éducation. La convention renouvelée en décembre 2009 prévoit explicitement les champs d'application du rattachement. Au cours du présent contrat, de nombreuses actions à destination des étudiants et des personnels ont pu être menées à bien, notamment en matière de recherche, formation initiale et continue, VAE, santé, documentation, sport et activités culturelles. L'ENIB envisage de passer au RCE au 1^{er} janvier 2013. Aussi est-il convenu, au moment du renouvellement de la convention de rattachement fin 2012, de renforcer les actions engagées et d'aller plus loin avec notamment la mutualisation de certaines fonctions support (cf déclaration commune en annexe).

Prendre en compte nos faiblesses

Des étudiants majoritairement bretons et un nombre de doctorants faible

En 2010-2011, 80,9% des étudiants de l'UBO sont Bretons et 11,1% seulement proviennent d'autres régions et 8% sont étrangers. Comparativement, en Bretagne, ce sont 22% d'étudiants qui proviennent d'autres académies, ce qui est identique à la tendance nationale. Mais il ne faut pas perdre de vue le caractère péninsulaire de la Bretagne occidentale. Il est à noter toutefois que plus de 16% de nos doctorants et plus de 6% des étudiants en Masters sont d'origine étrangère. C'est la lisibilité, l'excellence et l'originalité de notre recherche et de nos formations que nous devons promouvoir pour attirer des étudiants nationaux et étrangers. Par ailleurs, si le rapport du nombre d'étudiants Licence/Master est plus favorable à l'UBO, le taux d'étudiants en doctorat reste plus faible qu'au plan national. Il conviendra donc de cultiver notre originalité, d'intensifier nos actions de promotion des études doctorales et notre ouverture à l'International.

Une lourdeur administrative, un manque de personnels d'appui et une gouvernance perfectible

L'alourdissement des processus administratifs engendré par les réformes nationales, les contraintes réglementaires et le manque de personnels d'appui sont des freins au développement de l'UBO tant les personnels d'enseignement et de recherche sont mobilisés par des tâches nouvelles ou qui n'entrent pas dans leurs missions. La gouvernance, qui a été marquée par une nécessaire centralisation du fait du passage à l'autonomie, devra repenser la relation complexe entre les unités et la présidence. Cette rénovation est essentielle car elle doit permettre de désamorcer les tensions et favoriser une plus grande participation et adhésion aux processus de décisions. Les personnels de l'université constituent sa plus importante richesse. Un schéma d'orientation de la politique des compétences et des ressources humaines sera mis en oeuvre afin de mettre en adéquation nos moyens humains avec notre ambition. En support, il conviendra de parfaire la communication interne et partager avec la communauté autour des changements engagés et de l'avancement des différents projets.

Une organisation et un pilotage des relations internationales perfectibles

Au cours du présent contrat nous avons souhaité ancrer les relations internationales sur les collaborations « recherche » déjà instituées tout en nous préoccupant de la mobilité des étudiants au niveau L, l'internationalisation des formations résultant non seulement de partenariats recherche mais aussi de mobilités classiques résultant de programmes ou de conventions. Nous sommes en effet convaincus que les partenariats recherche permettent de sceller des collaborations durables pouvant conduire à terme à la mise en place de programmes de formations conjoints (double-diplômes ou co-diplômes) et donc à de la mobilité étudiante. Cette volonté politique ne s'est toutefois pas accompagnée des réformes structurelles et organisationnelles nécessaires. Par ailleurs, au-delà des structures qui ne sont plus adaptées, force est de constater que le service des relations internationales est sous-dimensionné pour répondre aux ambitions affichées. Afin de renforcer le service, un directeur du service a été recruté en avril 2011. Une refonte des statuts du service est actuellement à l'étude et deux recrutements envisagés.

Une faible visibilité et une dispersion importante de l'offre en master

L'offre de formation Master de l'UBO s'est construite, au fil des années, sur la base de nos spécificités et de nos axes de recherche. L'ensemble de notre offre est d'ailleurs adossé à une recherche active (confirmé par la validation du conseil scientifique), complété par une formation technologique de qualité. Toutefois, l'AERES considère que cette offre manque de visibilité et que son adossement recherche est perfectible. Nous ne partageons pas cette analyse. Malgré tout, nous sommes conscients qu'au regard des moyens dont nous disposons cette offre est trop large et nécessite de se concentrer autour de nos priorités scientifiques. Un important travail va être engagé au printemps 2012 visant à atteindre cet objectif à la rentrée de septembre. Ce travail s'appuiera sur une analyse fine de nos moyens, des évaluations de l'AERES mais aussi de nos éléments d'auto-évaluation (flux, attractivité, insertion professionnelle). C'est, par exemple, le sens du travail entrepris et déjà largement avancé pour la structuration de la filière agro-alimentaire, en total immersion dans notre tissu économique et industriel, et qui va conduire à la rentrée 2012 à la fusion dans une seule école interne de deux formations d'ingénieurs et d'un master. La mutualisation des moyens et la visibilité constituent le fil rouge de ce travail.

Saisir les opportunités

La Bretagne : académie de l'excellence (baccalauréat)

La Bretagne est une terre d'excellence de premier rang national pour l'accès d'une classe d'âge au Baccalauréat et pour ses taux de réussite. Or, les jeunes Bretons titulaires du baccalauréat poursuivent moins qu'ailleurs en études supérieures longues. Les raisons en sont multiples comme le souligne Bernard Pouliquen dans son ouvrage « *Construire l'excellence scolaire. L'exemple de la Bretagne* » en 2010. Il existe donc un vivier important, véritable opportunité, qu'il conviendra d'accompagner encore davantage vers des parcours universitaires longs. C'est pourquoi nous souhaitons poursuivre nos actions à destination des lycées de notre bassin de recrutement pour à la fois promouvoir les études longues et accompagner, en partenariat avec les proviseurs et leurs équipes, les jeunes dans leurs démarches d'orientation.

Le PRES Université Européenne de Bretagne

Comme indiqué précédemment, au cours des quatre dernières années, le PRES UEB aura été un formidable outil de coopération à l'échelle régionale. Les réalisations sont nombreuses. Il aura permis de positionner la Bretagne sur différents appels à projets comme par exemple l'opération campus. Il aura également été l'organe fédérateur des initiatives régionales et inter-régionales dans le cadre des Investissements d'Avenir. Le texte commun aux établissements bretons, présenté en annexe, trace, dans sa première partie, quelques hypothèses quant aux suites qui pourraient être données aux travaux qui ont été menés notamment dans le cadre de l>IDEX1 et de l>IDEX2. Il est aujourd'hui prématuré de les envisager avec plus de précision car il nous apparaît nécessaire que l'ensemble des acteurs reprennent les discussions pour construire un éventuel destin commun. La seconde partie du texte retrace les grandes actions prévues pour la période 2012-2016, actions auxquelles nous adhérons.

Cependant la prochaine période annonce un virage important pour l'UEB. En effet, la dotation d'amorçage ayant été consommée, il a été nécessaire d'envisager dès à présent un budget 2012 qui équilibre différemment recettes et dépenses. Le Contrat d'Objectifs et de Moyens avec la Région Bretagne 2011-2013 a été entièrement revu, les contributions des membres ont été relevées et les frais de structures diminués. Enfin, certaines actions ont vu leur périmètre modifié ou ont été supprimées.

La situation financière étant désormais saine et claire pour tous les membres, le PRES sera en mesure d'assurer pleinement sa mission de mise en réseau des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche bretonne, de coordination d'actions transversales et de déploiement du C@mpus numérique. L'UBO entend poursuivre son implication et contribuer ainsi au rayonnement de la Bretagne.

L'IUFM de Bretagne et une recherche d'excellence en sciences de l'éducation

L'intégration de l'IUFM à l'UBO en janvier 2008 aura probablement été l'un des éléments marquant de la période contractuelle 2008-2011. Dès avril 2008, nous avons engagé une démarche visant à donner toute sa place à l'IUFM, en élargissant notamment ses missions sur le thème de l'apprentissage au sens large, de la formation de formateurs, des TICE... La réforme de la formation des Maîtres et la masterisation ont perturbé ce processus au point de différer l'atteinte de cet objectif. Cependant, cela ne remet pas en cause la probable habilitation de plusieurs spécialités de master sur d'autres champs de compétences de l'IUFM (handicap, formation de formateurs, histoire des sciences et des techniques), dossiers qui ont reçu un avis favorable de la DGESIP. Dans le même temps, le CREAD a poursuivi ses travaux et s'est structuré. Il a obtenu la note A+ par l'AERES démontrant ainsi l'excellence de la recherche qui y est développée. « L'universitarisation » engagée de l'IUFM par la transformation d'un nombre conséquent de postes d'enseignants en MCF ou PR vient conforter le CREAD. Nous sommes convaincus que nous pouvons mettre à profit la période 2012-2016 pour renforcer les synergies avec les autres composantes et donner à l'IUFM des perspectives et missions nouvelles au sein de l'UBO. Enfin, l'IUFM, outre ses missions en termes de formation et de recherche, est aussi un vecteur pour initier des collaborations nouvelles avec les autres universités bretonnes

Et transformer les menaces

Un éloignement des centres de décisions et des flux de circulation

L'éloignement des centres de décisions et des grands flux de circulation (250km entre Brest et Rennes, 4h10 au mieux aujourd'hui pour rejoindre Paris par le train) est un réel frein au développement. Pour compenser ce handicap, il nous est indispensable de poursuivre nos efforts en termes d'excellence et de rayonnement, de nous appuyer sur la qualité de vie et le cadre environnemental de la Bretagne occidentale, mais aussi de capitaliser sur le campus numérique breton.

Une évolution démographique inégale sur le territoire

S'il est vrai que la Bretagne bénéficie d'un solde migratoire positif, le dernier recensement fait apparaître une très forte concentration à l'Est de la région sur un axe Saint-Malo, Rennes, Vannes (qui se prolonge jusqu'à Nantes d'ailleurs), alors que dans le même temps les progressions sont beaucoup plus faibles à l'Ouest, avec une tendance au vieillissement de la population lié à un solde naturel faible. Ceci laisse envisager une stabilité du nombre de bacheliers dans notre bassin de recrutement pour la durée du prochain contrat. Ces bacheliers doivent faire le choix de l'Université pour la qualité de ses formations et la qualité de vie sur les campus. On peut ainsi se baser sur une stabilité des effectifs globaux, avec une répartition différente entre les niveaux de formations L, M et D. Toutefois les dernières études montrent un solde migratoire positif pour la tranche 30-49 ans qui laisse entrevoir une évolution importante des besoins en matière de formation tout au long de la vie.

Une réorganisation nationale des sciences de gestion

Les sciences de gestion sont soumises à une forte compétition nationale et internationale. Cette forte compétition conduit à des recompositions sur tout le territoire national. Aussi, au regard de ce contexte et conscients des risques de marginalisation auxquels nous sommes exposés, nous avons travaillé durant plus de 15 mois avec la CCI de Brest en vue de créer une école de management réunissant l'ESC et l'IAE. L'objectif

était d'atteindre collectivement la taille critique et d'être en mesure de positionner Brest dans cette compétition. Le projet n'a pas abouti. En conséquence, nous envisageons de proposer une structure regroupant l'ensemble des capacités d'enseignement et de recherche universitaires en sciences de gestion au niveau régional. L'objectif pourrait être de créer un IAE de Bretagne. Des discussions ont été engagées avec l'Université de Rennes 1 et l'UBS.

La réforme des collectivités

La réforme territoriale laisse entrevoir une baisse des capacités d'interventions financières des villes et des départements. Or, les ressources apportées par les collectivités sont essentielles pour le développement de l'UBO. Il conviendra donc d'intensifier nos relations avec les communes et le département pour que l'enseignement supérieur et la recherche demeurent une priorité dans les arbitrages futurs. Un observatoire commun UBO-BMO a été mis en place en 2009, ses travaux ont concerné en premier lieu les conditions de vie des étudiants ; les travaux en cours visent à mesurer l'impact économique de l'UBO sur son territoire ; une prochaine étude devrait être engagée sur les modes de transport de la communauté universitaire. Cet observatoire est l'un des leviers essentiels de compréhension de la problématique universitaire pour les collectivités.

IV – Les orientations stratégiques

Au regard de l'actualité nationale et des perspectives qu'elle laisse entrevoir, et aussi au regard des forces, faiblesses, opportunités et menaces, l'Université de Bretagne Occidentale aura à relever deux défis majeurs au cours des prochaines années :

- 1 Celui de tenir pleinement son rôle d'université de proximité, accessible au plus grand nombre de Bretons de l'Ouest et donc d'être acteur et vecteur de développement du territoire ;
- 2 Celui d'exister dans le concert national et international de l'excellence.

Ces deux défis peuvent sembler contradictoires dans un contexte où les finances publiques ne sont pas à la hausse et notre capacité à lever des fonds est limitée. Aussi, il est de notre responsabilité de faire des choix et de hiérarchiser nos actions.

Nous affirmons que l'UBO est et doit rester pluridisciplinaire au niveau de la licence, en proposant des parcours d'orientation progressive, adaptés au plus grand nombre, qui conduisent à la réussite, à la poursuite d'études et/ou à l'emploi. Cette affirmation ne nous exonère pas d'engager une démarche d'analyse des coûts et des moyens dont nous disposons pour que les choix que nous serions amenés à opérer puissent être assumés collectivement. L'offre Master devra quant à elle être resserrée et atteindre les meilleurs niveaux (évaluation AERES, flux, insertion professionnelle, attractivité et ouverture internationale) en s'appuyant sur nos pôles d'excellence recherche. Un important travail devra donc être engagé au printemps visant à atteindre ces objectifs à la rentrée de septembre 2012. La réorganisation de la filière agro-alimentaire ou la structuration d'un vaste projet pédagogique autour de la pédagogie active et de la simulation, que l'on espère soutenu dans le cadre des Investissements d'Avenir, sont des actions visibles d'un processus en profondeur que l'UBO veut porter, celui de transformer notre université en « campus apprenant », tout au long de la vie et dans toutes ses dimensions.

Exister dans le concert national et international de l'excellence est un impératif vital pour l'UBO. Aussi, au-delà de la structuration engagée autour de quatre axes lisibles, la prise en compte des forces en présence, des potentiels de développement, de l'excellence reconnue par les résultats des Investissements d'Avenir et les évaluations de l'AERES nous conduit à prioriser notre soutien aux axes scientifiques comme suit : Sciences de la Mer, Santé, Math/STIC et SHS. Des soutiens spécifiques sur certaines niches à forte visibilité (comme par exemple les recherches sur le monde breton et celtique) continueront à être apportés. Nous inscrivons par

ailleurs notre action dans une logique de réseaux régionaux et inter-régionaux s'appuyant sur les collaborations qui se sont intensifiées lors des réponses aux appels à projets des Investissements d'Avenir.

La hiérarchisation de nos actions doit permettre à tous nos chercheurs et à nos équipes de trouver leur place pour accompagner la montée en puissance de l'UBO. La pluridisciplinarité est une force qui doit conduire à de nouvelles transversalités. A l'instar de ce qui a été construit en 25 ans en sciences de la mer, notre objectif est de favoriser les liens entre équipes de recherche afin de faire converger l'ensemble vers les thématiques prioritaires ou faire émerger des champs de recherche aux interfaces, sources d'innovation ou de différenciation en évitant ainsi les risques de marginalisation de certaines équipes. Pour renforcer nos axes de recherches, il convient de libérer du temps pour permettre aux Enseignants-Chercheurs de se focaliser sur leurs missions statutaires et ne pas se disperser sur des fonctions d'appui. Il convient par ailleurs de permettre aux collègues qui ont « décroché » de revenir à la recherche.

L'UBO se distingue par son excellence et sa reconnaissance internationale en sciences de la mer. Les synergies brestoises, les acquis du GIS Europôle Mer au périmètre plus large et les Investissements d'Avenir constituent une formidable opportunité pour asseoir *notre ambition : faire de Brest et sa région*, en associant tous les partenaires concernés, *un des « leaders » mondiaux des sciences de la mer*. Ce « leadership » doit être un moteur pour l'ensemble de l'UBO et non la diviser.

L'excellence de la recherche et de la formation est aussi mesurée par la capacité à mettre en œuvre des partenariats internationaux et attirer des étudiants et chercheurs étrangers. La politique et les outils de développement à l'international deviennent essentiels pour accompagner les équipes pédagogiques et les unités de recherche sans mettre en péril la production scientifique et la capacité d'accompagnement des étudiants.

Au-delà de l'excellence déclinée ci-dessus, les conditions de vie et de travail sur les campus constituent des éléments essentiels d'attractivité. Aussi une attention particulière sera apportée aux conditions d'accueil, aux activités culturelles, associatives et sportives, à l'accompagnement des talents et l'optimisation de l'information et de la communication. Une écoute des « habitants » de l'Université et une politique innovante de gestion des campus, appuyée par le déploiement du schéma directeur immobilier, devront offrir à la communauté des espaces agréables et adaptés.

La mise en œuvre de l'ensemble de ces ambitions demande une organisation des moyens d'appui réfléchi à moyen et long termes, tant en matière de gestion des emplois et des compétences qu'en matière immobilière. Il convient de poursuivre les travaux engagés pour le système d'information et de le rendre performant et efficace, au service des utilisateurs. L'évolution de la gouvernance devra pouvoir porter les orientations stratégiques mais surtout en faire partager les objectifs avec tous les responsables (formation, recherche et administration) et l'ensemble de la communauté : condition *sine qua non* à l'efficacité des actions menées. Le précédent contrat a vu, par obligation au regard des retards accumulés mais aussi en raison des réformes engagées par la tutelle, l'ouverture de nombreux chantiers ayant nécessité une très forte mobilisation de la communauté universitaire. Cette forte mobilisation a mis à l'épreuve l'ensemble des personnels pouvant conduire à un sentiment de lassitude et de fuite en avant. Au cours du prochain contrat, une attention particulière sera accordée à la consolidation des changements amorcés et à la hiérarchisation des nouveaux chantiers, en veillant à l'adhésion de tous par une information et une consultation renforcées de la communauté. Les travaux engagés concernant le schéma directeur immobilier et le schéma directeur numérique seront conduits à leur terme. La construction d'un schéma d'orientation de la politique des compétences et des ressources humaines passera par la réalisation d'un audit des emplois et des compétences afin de mettre en adéquation nos moyens humains avec notre volonté d'évolution. Ces trois grands schémas politiques (immobilier, numérique ainsi que compétences et ressources humaines) conduiront à une meilleure formalisation des procédures et la mise en place d'une démarche qualité visible et partagée avec l'ensemble de l'Université. Un plan de communication interne sera par ailleurs mis en place afin d'échanger régulièrement sur des projets en cours, de l'état d'avancement des différents chantiers et des enjeux pour l'UBO.

Aussi les actions du contrat en cours seront pérennisées et réorganisées autour des quatre objectifs et enjeux majeurs pour la période 2012-2016 déclinés ci-dessous.

- Renforcer nos pôles d'excellence recherche ;
- Renforcer l'excellence des formations et promouvoir les études longues ;
- Renforcer l'attractivité ;
- Moderniser l'établissement.

Objectifs et enjeux	Actions
Renforcer nos pôles d'excellence Recherche	<ul style="list-style-type: none"> ● Allouer les moyens aux unités sur les critères de performance ● Libérer du temps chercheur ● Flécher des moyens humains par redéploiements sur les axes prioritaires ● Favoriser la recherche transversale, soutenir les réorientations thématiques visant à renforcer les axes prioritaires et accompagner les enseignants-chercheurs non-productifs dans la reprise d'une activité de recherche. ● Soutenir les actions à l'international ● Soutenir la recherche partenariale à l'échelle du PRES ● Soutenir les Ecoles Doctorales ● Renforcer les liens avec les pôles de compétitivité ● Consolider le bureau de traduction universitaire
Renforcer l'excellence des formations, promouvoir les études longues	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir les innovations pédagogiques et l'interdisciplinarité, structurer un service universitaire de pédagogie « métropolitain » brestois ● Améliorer le potentiel d'insertion professionnelle des diplômés par le déploiement du « PVP » aux niveaux L et M et les outils associés ● Amplifier les relations lycée-université ● Consolider l'observatoire de l'Insertion professionnelle ● Soutenir l'internationalisation ● Mettre en place une plateforme des langues pour non-spécialistes ● Développer l'accueil de tous les publics et renforcer l'accès de tous à la Formation Tout au Long de la Vie ● Soutenir les actions d'accompagnements des apprenants
Renforcer l'attractivité de l'UBO	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuivre la politique de communication externe et la politique de partenariats avec l'environnement socio-économique ● Améliorer la qualité de vie sur le campus ● Mettre en place un schéma directeur développement durable ● Renforcer durablement la politique sociale ● Renforcer les collaborations inter-établissements sur Brest
Moderniser l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> ● Clarifier, pour une gouvernance renouvelée, les compétences des différents niveaux ● Simplifier, améliorer et formaliser les procédures (démarche qualité) ● Renforcer l'accompagnement, en accord avec les services, des mutations et des pratiques dans tous les domaines de gestion ● Mettre en place la GPEC et un schéma pluriannuel d'affectation des ressources humaines ● Porter une attention particulière aux personnels, développer le bien être au travail et la prise en compte des risques psycho-sociaux ● Mettre en place un plan de communication interne (étudiants et personnels) ● Mettre en action le schéma directeur immobilier ● Mettre en action le schéma directeur du système d'information ● Mettre en place une direction de la recherche ● Mettre en place une direction de la formation

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Adapter le service des RI, et la gouvernance associée, aux nouveaux besoins |
|--|---|

Dans le cadre de la négociation contractuelle, nous retenons deux axes stratégiques prioritaires et ciblés qui visent à :

1. Affirmer la place de l'UBO au niveau national et international par le renforcement des pôles d'excellence recherche ;
2. Accroître le rayonnement et l'excellence de l'UBO par l'internationalisation de la recherche et de la formation.

Axe 1 : Affirmer la place de l'UBO au niveau national et international par le renforcement des pôles d'excellence recherche

Préambule : L'UBO est depuis de très nombreuses années largement sous-dotée en termes d'allocations de recherche financées par le MESR. A titre d'exemple, les forces de l'UBO en matière de recherche représentent aujourd'hui environ la moitié des forces de l'université de Rennes 1. Or, l'UBO a bénéficié pour le contrat en cours d'une dotation de 17 allocations de recherche (plus 5 allocations spécifiques), alors que Rennes 1 dans le même temps en avait 70 (plus des allocations spécifiques). Malgré ce handicap notable, nos laboratoires ont progressé de manière remarquable sur la période 2008-2011. Il est impératif que la négociation contractuelle conduise à des rééquilibrages pour donner à l'UBO tous les moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions.

Pour atteindre les exigences qu'implique la reconnaissance internationale de la recherche, nos laboratoires doivent être en mesure d'augmenter de manière significative leur nombre de publication et leur capacité à mener des recherches en réseau. Pour cela, ils doivent disposer des moyens humains et financiers nécessaires. En complément des actions déjà engagées visant à libérer du « temps chercheur » et qui seront pérennisées, un effort particulier sera réalisé pour revaloriser les dotations financières au regard des effectifs des laboratoires et des notes obtenues lors de l'évaluation AERES. Par ailleurs, il est essentiel que les laboratoires ou équipes, qui se trouvent en marge des axes scientifiques prioritaires et qui ne sont pas positionnés sur des niches à fort rayonnement, puissent être accompagnés afin de trouver pleinement leur place et contribuer à l'objectif général. Il nous semble par ailleurs essentiel d'accompagner les collègues qui se sont éloignés de la recherche à rejoindre les laboratoires et ainsi renforcer à terme notre potentiel de producteurs. Des aides spécifiques seront accordées aux laboratoires qui s'engageront dans cette démarche d'accompagnement. La recherche aux interfaces, pluri et transdisciplinaire fera l'objet d'une attention toute particulière. Enfin, le schéma directeur immobilier prend en compte nos orientations stratégiques et la structuration de nos axes prioritaires afin d'accompagner au mieux les équipes.

Action 1 : revalorisation de la dotation des laboratoires en fonction du nombre de producteurs et des notes AERES obtenues
Indicateurs : Evaluations AERES en 2015

Action 2 : mise en place d'AAP « réorientation thématique » destinés aux laboratoires afin de renforcer les axes prioritaires
Indicateurs : évaluation par le CS des travaux à 2 ans, nombre de publications à 4 ans, nombre d'enseignant-chercheurs impliqués.

Action 3 : mise en place de financements visant le retour à la recherche

Action 3.1 : mise en place de financements visant à permettre l'accueil et/ou l'accompagnement de non-produisants dans les laboratoires
Indicateur : nombre de produisants fin 2015

Action 3.2 : mise en place d'un contingent de CRCT complémentaire réservé pour des EC ayant eu des charges administratives ou pédagogiques lourdes au cours des trois dernières années.
Coût : 4 semestres par an (20k€ en HC ou 60k€ en poste)

Action 4 : mise en place d'AAP « Recherche transverse » visant à créer de nouveaux champs aux interfaces Mer-Santé, Santé-STIC, Mer-STIC et SHS-Mer/Santé/STIC ou au sein des axes
Indicateur : évaluation par le CS des travaux à 2 ans, nombre de publications à 4 ans issues des projets

Axe 2 : Accroître le rayonnement et l'excellence de l'UBO par l'internationalisation de la recherche et de la formation

Sans négliger les programmes existants du type ERASMUS ou CREPUQ, nous sommes convaincus que, pour qu'elles soient durables et efficaces, les actions d'internationalisation doivent, tant que faire se peut, coupler recherche et formation et s'appuyer sur les partenariats recherche existants ou à venir. Les actions seront prioritairement dédiées à soutenir les collaborations existantes et à les développer, sans exclure les missions exploratoires dont les objectifs devront être clairement identifiés et évalués à posteriori. Il est impératif d'accompagner les collègues dans ces développements par deux actions principales qui consistent à donner les moyens financiers nécessaires et à mettre à disposition des compétences complémentaires. Le développement à l'international ne doit en effet pas réduire notre capacité de production scientifique et d'accompagnement de nos étudiants.

Action 1 : mise en place d'AAP visant à développer l'internationalisation de la recherche et de la formation s'appuyant sur des collaborations recherche avérées ou en devenir

Indicateurs : nombre de missions effectuées, nombre de conventions prévoyant explicitement les échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs (en quantité et modalités), nombre de laboratoires mixtes internationaux créés, nombre de diplômes conjoints ou doubles diplômes créés.

Nota bene : ces financements seront complétés par des levées de fonds liées aux appels d'offres nationaux ou internationaux (cf action 2).

Action 2 : renforcement du SRI par la création de deux emplois

- un ingénieur « logistique et prospection » ;
- un ingénieur « Veille et aide à la réponse aux appels d'offres internationaux », en lien avec la MIDERB (articulation à finaliser).

Indicateurs : nombre de missions organisées et de délégations accueillies, montants levés, nombre d'appels d'offres remportés.

Action 3 : réforme des statuts du service des relations internationales, affectation des fonds par le CEVU et le CS, mise en place d'une commission mixte d'instruction des dossiers.

Glossaire :

<p>AAP : Appel à projets AERES : Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur BMO : Brest métropole océane BQR : Bonus Qualité Recherche CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique COURROIE : Conférence Universitaire en Réseau des Responsables de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle des Etudiants CRCT : Congé pour Recherche et Conversion Thématique CREAD : Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique CREPUQ : Conférence des REcteurs et des Principaux des Universités du Québec CS : Conseil Scientifique DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle DUT : Diplôme Universitaire de Technologie ENSTA Bretagne : Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées de Bretagne EPCC : Etablissement Public de Coopération Culturelle Equipex : Equipements d'Excellence ESC : Ecole Supérieure de Commerce ESMISAB : Ecole Supérieure de Microbiologie et de Sécurité Alimentaire de Brest FCU : Réseau des services universitaires de formation continue FNCAS : Fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur FTLV : Formation Tout Au Long de la Vie GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique</p>	<p>GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences HC : Heures Complémentaires IAE : Institut d'Administration des Entreprises Idex : Initiatives d'Excellence IEED : Institut d'Excellence pour les Energies Décarbonnées IFREMER : Institut Français pour la Recherche et l'Exploitation de la Mer IPEV : Institut Pôle-Emile Victor IRD : Institut pour la Recherche et le Développement IRT : Institut de Recherche Technologique IUEM : Institut Universitaire Européen de la Mer Labex : Laboratoires d'Excellence LMD : Licence Master Doctorat LRU : Libertés et Responsabilités des Universités MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche PRES : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur PVP : Préparation à la Vie Professionnelle RCE : Responsabilités et Compétences Elargies RTRA : Réseau Thématique de Recherche Avancée SATT : Société Accélétratrice de Transfert de Technologies SBR : Station Biologique de Roscoff SDImmo : Schéma Directeur Immobilier SHOM : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine SHS : Sciences Humaines et Sociales SIFAC : Système d'Information Financier Administratif et Comptable SRI : Service des Relations International STIC : Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication SWOT : Forces Faiblesses Opportunités Menaces TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement UBS : Université de Bretagne Sud VAE : Validation des Acquis de l'Expérience</p>
---	--

ANNEXES

Texte commun UBO - ENIB

La convention cadre de collaboration entre l'UBO et l'ENIB a été réactualisée en 2009 dans un esprit de confiance mutuelle.

En effet, au cours de ces dernières années, des conventions particulières sont venues renforcer les liens entre les deux établissements :

- Les personnels de l'ENIB ont désormais accès à la médecine de prévention, aux activités sportives et sociales de l'UBO ;
- Les étudiants de l'ENIB sont tous inscrits à la médecine préventive (SUMPPS) ainsi qu'au service des sports (SUAPS) de l'UBO ;
- Dans le cadre de la lutte contre l'échec, l'ENIB participe à la réorientation des élèves de médecine (PACES) et deux représentants de l'IUT ont été nommés au conseil pédagogique de l'ENIB pour faciliter une meilleure réorientation des élèves de l'ENIB vers l'IUT ;
- En matière de formation continue, au delà de certaines actions ponctuelles, la procédure de validation des acquis (VAE) est concertée entre l'UBO et l'ENIB, et l'accompagnement des candidats à des diplômes de l'ENIB géré par le Bureau REVA de l'UBO ;
- Le fonds du CRD de l'ENIB est aujourd'hui entièrement intégré au catalogue du SCD de l'UBO, permettant ainsi le partage de documents entre 11 bibliothèques universitaires ;
- Les deux laboratoires de recherche auxquels l'ENIB participe dans le domaine des STICC (LISyC : EA 3883 et RESO : EA 3380) ont intégré le laboratoire LabSTICC (UMR 3192) commun à Télécom Bretagne, l'UBO, l'UBS et l'ENSTA Bretagne et il est prévu la co-accréditation de l'ENIB à l'Ecole Doctorale SICMA.

Ces synergies devront être renforcées partout où elles permettront un meilleur fonctionnement des deux entités y compris dans la mutualisation de certaines fonctions support dans la mesure où elles ne contraignent pas l'autonomie des deux établissements. Le présent quinquennal focalisera, entre autre, sur le développement de la vie étudiante sur le campus du Technopôle Brest-Iroise, le rapprochement d'équipes de recherche sur des thématiques porteuses (en lien avec des organismes de recherche), la co-habilitation de l'ENIB dans le master de physique mention mécanique, la mise en oeuvre commune d'un logiciel de gestion des équipes de recherche (GRAAL) et le développement de la VAE au niveau doctorat.

Contrat Quinquennal de Développement 2012-2016 Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université européenne de Bretagne – UEB »

La dynamique d'entraînement par l'excellence à échelle du Grand Ouest et la poursuite de la construction d'un PRES fédérateur sont les éléments fondamentaux d'orientation de la politique du PRES. Ainsi, les actions envisagées par l'UEB et ses membres au titre du contrat quinquennal relèvent de quatre approches complémentaires.

A. Le PRES en soutien aux projets d'excellence et dans une dynamique Grand Ouest.

Sur les cinq prochaines années l'UEB entend poursuivre son rôle de soutien aux programmes transversaux à forte lisibilité internationale et représentant des défis scientifiques et sociétaux majeurs : l'impact du changement climatique sur la biodiversité et l'océan, le développement de la médecine personnalisée et des biothérapies innovantes, l'environnement numérique du futur et ses applications transdisciplinaires au service du citoyen et la co-conception produits-process pour le développement d'une industrie décarbonée.

Ces programmes, dont certains déjà soutenus dans les actions du PRES 2007-2011, seront structurés à travers des départements d'excellence à l'échelle du Grand Ouest en coordination avec le PRES L'UNAM. Cette construction par départements d'excellence est le concept d'un système d'universités en réseau. Par ailleurs, des axes essentiels dans le domaine des sciences humaines et sociales, de l'environnement et des sciences agronomiques seront soutenus par les deux PRES et constituent également des éléments proposés dans le cadre des investissements d'avenir (labex).

Ces actions structurées s'appuient sur un partenariat fort avec les entreprises, soutenu par les instituts (IRT Jules Verne, IRT B.Com, IEDD France énergie marine) et les pôles de compétitivité.

De fait, le rapprochement structurel des deux PRES (UEB et L'UNAM) – pouvant aller jusqu'à la fusion – sera une des conditions indispensables au soutien de ces actions. Un soutien financier de l'Etat est une nécessité pour stimuler ce rapprochement soutenant ainsi la recherche, la formation et l'innovation de haut niveau.

Le PRES s'appuiera nécessairement, pour réaliser ces actions, sur des structurations de sites au niveau des standards internationaux et sur la pleine utilisation des moyens développés dans le cadre du campus prometteur UEB C@mpus.

B. Le PRES, lieu naturel d'actions mutualisées.

Les actions envisagées dans cette logique relèvent de cinq thématiques :

- Les éléments communs de la formation doctorale, coordination et harmonisation des pratiques et des procédures des Ecoles Doctorales dans le cadre d'une démarche de qualité certifiable et parcours de formation transverses ciblés sur la valorisation de la thèse, l'enseignement supérieur et l'entrepreneuriat.

- La documentation électronique, avec la poursuite des actions initiées antérieurement, carte documentaire régionale et Form@doct, la mutualisation de l'exploitation des ressources en ligne, l'étude de la mise en place d'un portefeuille d'abonnements électroniques commun et la numérisation et la mise en ligne des fonds rares et précieux des partenaires (projet à dimension patrimoniale).

- L'efficacité de l'insertion internationale, avec la promotion internationale de la recherche et des formations du PRES, la création d'une cellule « Europe » dotée de moyens humains renforcés formant, en mutualisation avec ceux des établissements bretons, une plateforme partagée de compétences Europe, l'aide à l'internationalisation du recrutement des étudiants en masters et doctorats prévue par le programme 150 de la

loi de finances, enfin le développement des missions et services des Centres de Mobilité Internationale (CMI) de Rennes et de Brest confortant ainsi les standards internationaux requis pour les sites.

- Le numérique avec le développement de l'Université des TICE, centre de formation pionnier pour l'accompagnement des enseignants et des personnels administratifs à la prise en compte des évolutions métiers apportées par le numérique en réponse aux enjeux sociétaux de mobilité, et tous les développements s'inscrivant en héritage des actions menées avec le soutien de l'Etat par l'Université Numérique en Région Bretagne (UNRB).

- Le soutien à des masters internationaux des établissements confortant les axes stratégiques définis précédemment.

C. Le PRES, lieu de lisibilité de l'enseignement supérieur et de la recherche à échelle régionale pour élaborer des stratégies collaboratrices et mutualisées.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS) fournit des indicateurs d'insertion professionnelle servant d'aide aux actions de l'UEB, à celles des établissements membres et des collectivités territoriales dont en premier lieu la Région Bretagne. L'ORESBS diversifiera ses actions en s'intéressant aux formations par alternance, au public en reprise d'études, et aux relations des diplômés avec l'entreprise.

L'UEB a publié en octobre 2011 une cartographie des compétences scientifiques et technologiques. Il convient désormais d'en assurer l'exploitation et l'actualisation. Cette base de données fournit les partenariats en place à des échelles internationales, nationales et régionales entre les unités de recherche présentes en région Bretagne et les acteurs du monde socio-économique. La pérennisation et la promotion de ce portail des compétences sont indispensables pour alimenter les données stratégiques de l'UEB.

D- Le PRES UEB porteur de l'actionnariat de la SATT Ouest Valorisation

La création, au cours du prochain quinquennal, d'un comité de valorisation, nouvelle instance de l'UEB regroupant les membres ayant dévolu leur valorisation à la SATT, permettra, dans le cadre de cette dernière, de soutenir les actions de valorisation issues des laboratoires de ces établissements.